

Et l'honorable député de Vancouver-Burrard (M. McGeer) a complètement démolé les arguments formulés par le ministre.

L'hon. M. HANSON: Il est étonnant qu'ils ne s'allient pas à votre parti.

M. BLACKMORE: En effet. Il est facile de crâner et de faire de l'esprit à bon marché. Mais c'est une autre paire de manchettes, lorsqu'il s'agit d'asseoir un argument sérieux sur des faits.

M. MacNICOL: Mon honorable collègue veut-il dire que les deux honorables députés ont présenté des arguments sérieux fondés sur les faits?

M. BLACKMORE: Absolument. On n'a pas pu donner la réplique à l'honorable député de Vancouver-Burrard. Je dis que l'honorable député de Parry-Sound a, en cette circonstance, rendu un service signalé à son pays. Il a ouvert la voie par laquelle nous pourrions nous tirer du terrible esclavage économique où l'on nous conduit.

Jusqu'ici, les ministres de la couronne ont affecté de croire à l'égalité de service et de sacrifice. Le ministre n'a manqué aucune occasion cet après-midi ou hier de révéler à maintes et maintes reprises que son esprit s'est complètement dessaisi de la notion de l'égalité devant le service et le sacrifice. Cette notion a cessé pour lui d'être un principe directeur.

Je tiens à répéter qu'il faut faire en sorte de maintenir notre effort de guerre sans recours à un régime fiscal aussi ruineux. J'affirme, monsieur le président, que le moyen existe et, à moins que les honorables députés ne le trouvent, au lieu de se lancer des saillies et finasseries, ils seront discrédités auprès des futures générations de Canadiens.

M. MacNICOL: Je n'ai qu'une seule question à poser et je serai bref. Récemment nous avons vu défiler devant l'édifice du Parlement un bataillon de pompiers qui allaient partir pour outre-mer. Je crois que cette unité est maintenant outre-mer et qu'un ou deux autres bataillons vont la suivre. Quelle sera leur position au regard d'officiers de l'armée régulière? Ces hommes vont se livrer à un travail des plus périlleux en combattant les incendies à Londres et dans d'autres cités. On les appelle les pompiers d'outre-mer. Va-t-on leur accorder quelqueune des exemptions que l'on concède aux officiers de l'armée régulière?

L'hon. M. ILSLEY: L'article ne s'applique pas à eux, non.

L'hon. M. HANSON: Ce ne sont pas des enrôlés.

L'hon. M. ILSLEY: Non, en effet.

M. MacNICOL: Je croyais qu'ils l'étaient.

[M. Blackmore.]

L'hon. M. ILSLEY: Ils ne le sont pas.

M. GREEN: Ils ne sont pas dans l'armée.

M. MacNICOL: On les a enrôlés ici, sous la direction des autorités militaires. M. Huff, le commandant en chef, n'est-il pas un officier au ministère de la Défense nationale?

L'hon. M. ILSLEY: D'après moi, ils ne sont pas membres de l'armée, ni de la marine ni de l'aviation.

L'hon. M. HANSON: La loi ne s'applique donc pas à eux.

L'hon. M. ILSLEY: Non.

M. HANSELL: Je n'ai pas encore pris la parole à l'occasion de ce budget. Je crois que c'est la première fois depuis que je suis à la Chambre, que je m'en sois abstenu. Peut-être est-ce parce que les impôts sont tellement sévères que j'ai tout simplement étouffé en voulant en établir le calcul. J'écris d'ordinaire à ma femme trois ou quatre fois la semaine, mais, à la suite de l'exposé budgétaire, je ne savais plus quoi lui dire. Je ne lui ai donc adressé que quelques brèves remarques, conçues ainsi qu'il suit:

Ma chère amie,

Un mot seulement, car j'ai le cœur trop gros pour vous écrire longuement...

Une VOIX: Honte!

M. HANSELL:

Vous êtes la meilleure épouse qu'un homme ait jamais eue. Jusqu'à présent, je vous avais toujours considérée comme le plus important de mes avoirs. Mais après avoir calculé les impôts décrétés par le nouveau budget, je constate que mon bon ami, M. Ilesley, par quelque tour de magie financière, vous a transformée en exigibilité.

Je le regrette, chère amie, car vous êtes aussi belle, aussi aimable que jamais, et je n'ai pas changé de sentiments à votre égard. Rien n'a changé sauf les chiffres, mais les chiffres ne mentent pas—du moins pas ceux-ci.

Recevez toute mon amitié,

Votre mari dévoué

Je n'ai pas encore reçu sa réponse.

La proposition que l'on a avancée à l'effet de créer notre monnaie par le moyen de notre propre crédit, me paraît avoir beaucoup de bon. Sans doute la Chambre et le pays en général se rendent-ils compte de l'attitude prise par notre groupe. Sans prétendre être un expert, j'ai suffisamment de sens commun pour savoir que la poule picore et que le cheval broute. Une chose, cependant, m'a laissé fort inquiet et perplexe. Je désire poser au ministre des Finances une question à laquelle il ne voudra peut-être pas répondre. Le millionnaire au Canada peut-il se procurer plus de sucre que ne le peut le pauvre homme? On peut répondre que non, que le sucre est rationné et que le riche ne peut en obtenir